

ADOPTÉ LE 5 AVRIL 2022

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N^o 6 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 15 février 2022

Le comité tient la **rencontre No 6** de **17h30 à 18h18** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde (président)
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

Membre du Conseil absent :

M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.
M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto (co-présidente)
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto (17h44)
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice *Boomerang Health*

Représentants d'organismes absents :

M^{me} Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*
M^{me} Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie
M^{me} Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M Jason Rodrigue, surintendant des affaires
M^{me} Tricia Verreault, surintendante de l'éducation
M^{me} Micheline Y Rabet, Leader en santé mentale
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Le président du comité, conseiller Fortin souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Manoushka Aimable, appuyée par conseiller Teasdale propose :

***QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

ADOPTÉE.

2.1 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Conseiller Fortin, conseiller Teasdale et M^{me} Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 5 DU 11 JANVIER 2022

M. Sene, appuyé par M^{me} Schabas, propose :

***QUE** le procès-verbal de la rencontre n^o 5 du 11 janvier 2022 soit approuvé.*

ADOPTÉE

2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 5 DU 11 JANVIER 2022

Aucune

3. RAPPORTS FINANCIERS - CCED (M. Rodrigue participe seulement pour ce point)

3.1 États financiers 2020-2021 – Enfance en difficulté

Le surintendant des affaires, M. Rodrigues, fait une brève présentation portant sur les états financiers 2020-2021, qui compare les dépenses réelles pour l'enfance en difficulté au budget révisé, et ce pour la période de septembre 2020 à août 2021. Il passe à travers les revenus et les dépenses et informe le comité que le déficit pour l'enfance en difficulté pour l'année 2019-2020 se situe à 4 860 716 \$.

Conseiller Teasdale, appuyé par M Sene, propose :

***QUE** le rapport en date du 15 février 2022 sur les états financiers 2020-2021 pour l'enfance en difficulté soit reçu.*

ADOPTÉE

3.2 **Budget révisé 2020-2021**

M. Rodrigue poursuit en présentant au comité le rapport sur le budget révisé 2021-2022, et ce pour la période de septembre 2021 à août 2022.

Mme Manoushka Aimable, appuyée par conseiller Guillaume Teasdale propose :

***QUE** le rapport en date du 15 février 2022 intitulé « Budget révisé - Enfance en difficulté 2021-2022 » soit reçu.*

ADOPTÉE.

4. **NOMINATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E COMMUNAUTAIRE AU COMITÉ CONSULTATIF ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE (Rapport Verbal)**

Suite à la demande faite au comité, M. Laverdière informe les membres que **Mme Manoushka Aimable** sera la représentante du CCED au comité CDP, n'ayant pas reçu d'autre personne elle est élue par acclamation.

M^{me} Marguerite Schabas, appuyée par M^{me} Lara Pietrolungo propose :

***QUE** le rapport verbal sur la nomination d'une représentante communautaire au comité consultatif équité, diversité, inclusion et droits de la personne soit reçu.*

ADOPTÉE

5. **SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES : PRÉSENTATION**

M^{me} Micheline Y Rabet, Leader en santé mentale présente son rapport sur la santé mentale et les dépendances. Elle passe à travers les étapes importantes de la prévention et l'intervention en matière de la consommation et de substances. **(voir annexe A en page 5)**

Après une période de questions, M. Sene, appuyé par Mme Penton propose :

***QUE** la présentation sur la santé mentale et les dépendances soit reçue.*

ADOPTÉE

6. **CORRESPONDANCE**

Le comité prend connaissance de la correspondance suivante :

- a) Algoma DSB, Lettre au Ministre Lecce, du 11 janvier 2022 Soutien à l'amendement du projet de loi 172 modifiant des lois en ce qui concerne l'éducation de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
- b) Durham DSB, Lettre au Ministre Lecce, du 3 février 2022. Rappel au Ministre que la Somme pour l'incidence spéciale ne couvre pas les frais pour le soutien des élèves. Le changement annoncé et corrigé continue le sous financement pour l'enfance en difficulté dans les conseils scolaires.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **18h15** l'ordre du jour de la **réunion n° 6** étant épuisé, conseiller Teasdale appuyé par Mme Aimable propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE.

Le surintendant de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

Le président du comité,

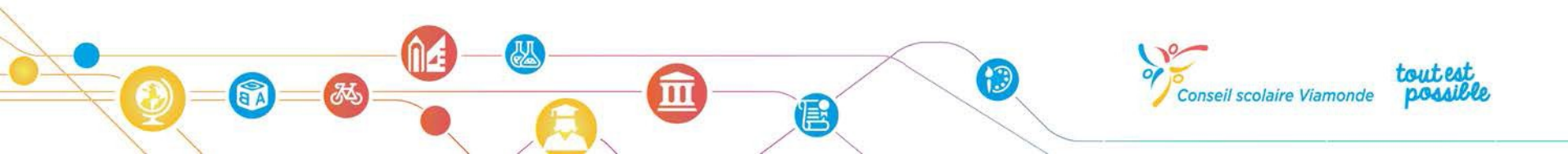
Benoit Fortin



La santé mentale et les dépendances

Rencontre du comité consultatif de
l'enfance en difficulté

Le 15 février 2022

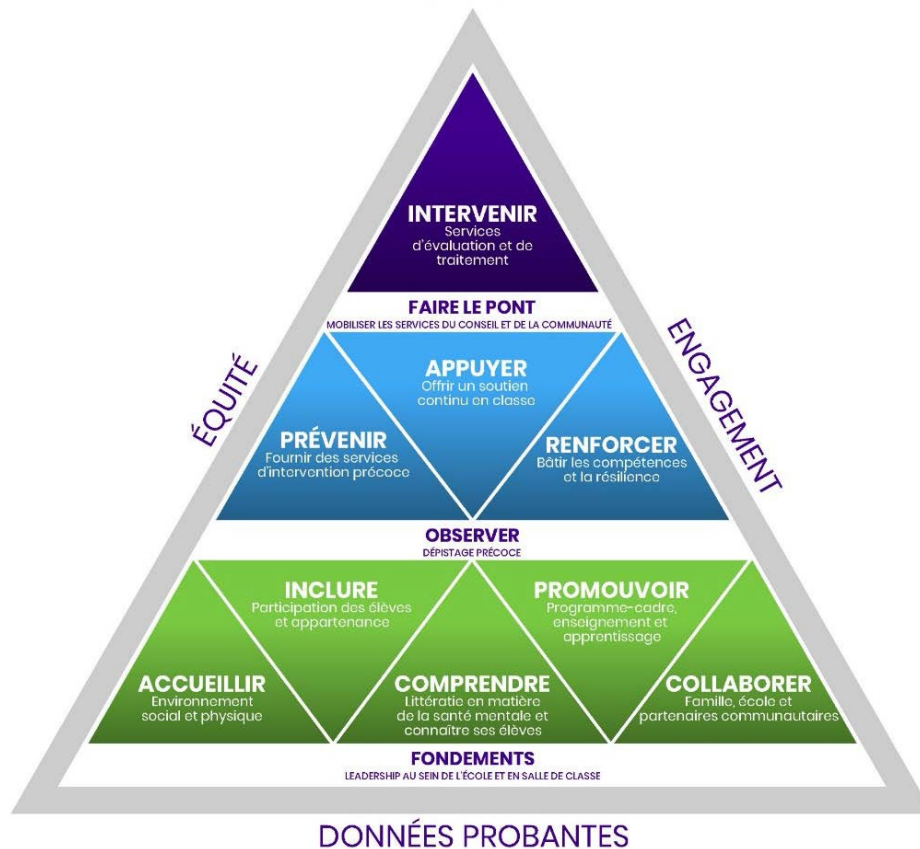


Au programme

- L'approche échelonnée pour la santé mentale en milieu scolaire
- Les initiatives au niveau de la lutte contre les dépendances
- L'outil de réflexion et d'aide à la décision en matière de prévention et de lutte contre les dépendances



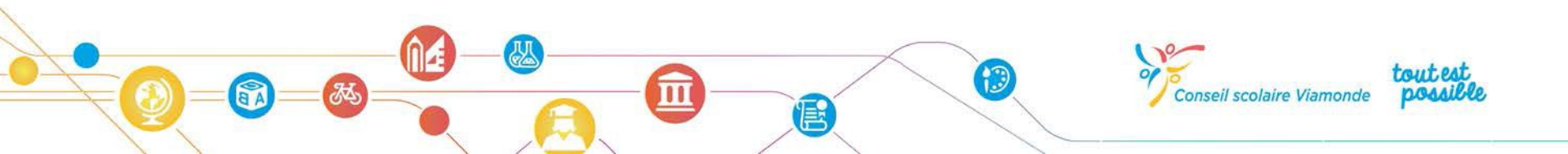
L'approche échelonnée pour la santé mentale en milieu scolaire



Au 3^e niveau – Il aide les QUELQUES élèves en détresse à obtenir un soutien professionnel en santé mentale.

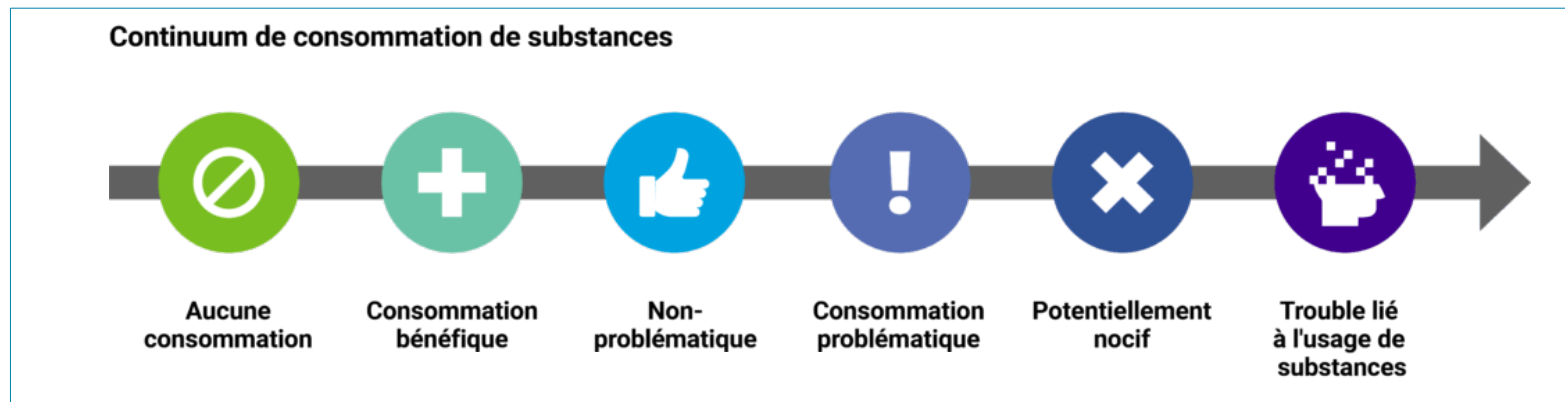
Au 2^e niveau – Il soutient CERTAINS élèves qui éprouvent des difficultés influençant leur santé mentale et leurs dispositions à apprendre.

Au 1^{er} niveau – Il crée un climat sécuritaire, inclusif et chaleureux pour favoriser la promotion de santé mentale de TOUS les élèves, l'acquisition d'habiletés socio-émotionnelles et des connaissances de base pour la santé mentale.

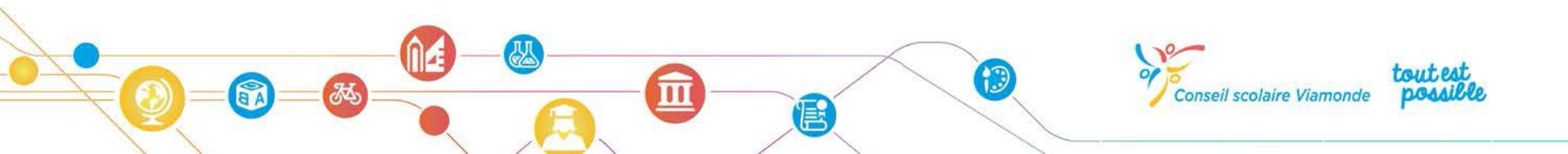


La prévention de la consommation problématique de substances

La consommation de substances **se situe à l'intérieur d'un continuum** allant de l'absence totale de consommation de substances à l'apparition d'un trouble lié à l'usage de substances.



Une approche globale nécessite des **stratégies fondées sur des données probantes** qui répondent aux **besoins de tous les élèves**, quelle que soit leur position sur le continuum de consommation.



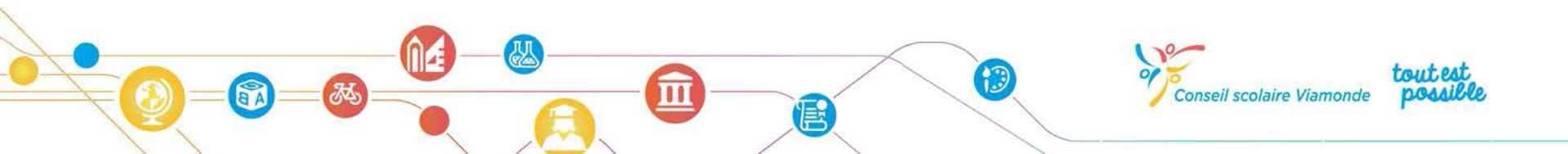
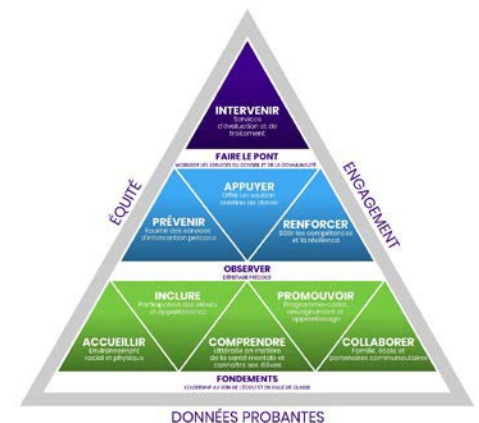
La prévention et l'intervention en matière de la consommation de substances : font partie de l'approche échelonnée

Intervenir dépistage et intervention en matière de consommation de substances, (*p.ex., collaboration communautaire et aiguillage vers des soins intensifs*)

Prévention de la consommation de substances (*p. ex., acquérir des compétences et des connaissances fondées pour une prise de décisions éclairées, tendre la main, renforcer les facteurs de protection*)

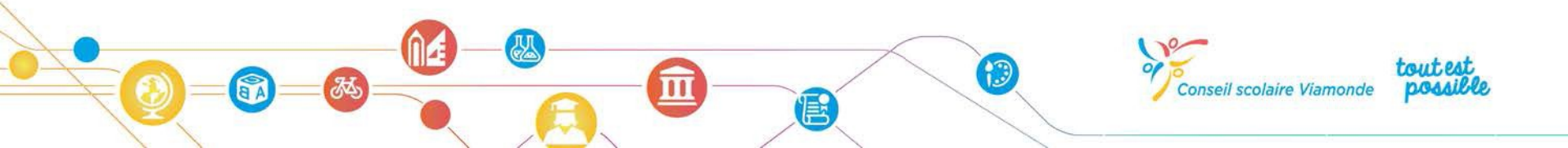
Promotion du bien-être et de la santé mentale au sein des écoles (*p. ex., susciter l'espoir, tisser des liens, renforcer l'appartenance et favoriser l'acceptation*)

Préparer les conditions organisationnelles de base pour favoriser la santé mentale équitable en milieu scolaire (*p. ex., processus et protocoles standardisés, renforcement des capacités, mise en œuvre soutenue*)



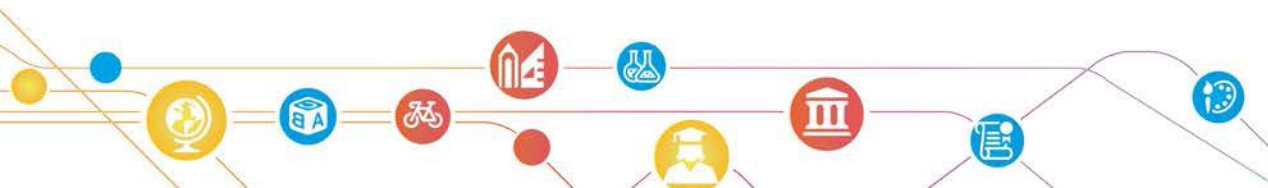
Initiatives liées en matière de la consommation de substances : **niveau 1**

Initiatives	Niveaux d'interventions	Informations
Ateliers sur la réductions des risques du Cannabis chez les jeunes	Élèves du secondaire	Ateliers seront mis en œuvre dans 4 écoles du conseil
Webinaire sur le Cannabis	Enseignants du secondaire	Le webinaire vise à encadrer nos enseignants à avoir des conversations sur le cannabis et/ou à mettre en place des ateliers/ ressources
Renforcement des capacités	Enseignants du secondaire	Offert sur demande par CAMH
Youth Cannabis Awareness Program	Élèves de 12 à 24 ans	Programme de prévention offert par YMCA à l'échelle du conseil
Vidéo sur la cyberdépendance	Élèves du secondaire	Mes fichiers - OneDrive (sharepoint.com)



Initiatives en matière de la consommation de substances : niveau 1/ 2

Initiatives	Niveaux d'interventions	Services offerts
Programme PréVenture	Élèves de 12 à 18 ans	<p>Le programme prévention adresse les dépendances par le biais du dépistage de 4 types de personnalités (<i>phase exploratoire</i>)</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibilité à l'anxiété• Pensée négative• Impulsivité• Sensations Fortes <p>Collaboration avec SMS-ON / CAMH</p>
Programme Catalyseurs pour la santé mentale CAMH	Élèves du secondaire	<p>Programme offert par CAMH - en attente de la traduction en Français</p> <p>Catalyseurs pour la santé mentale CAMH</p>



Outil d'aide à la décision en matière de santé mentale dans les écoles



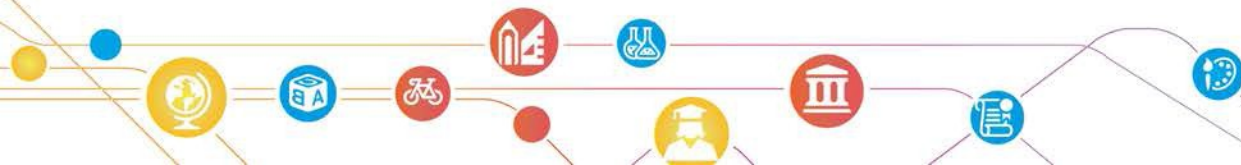
**Outil d'aide à la décision
en matière de santé
mentale dans les écoles :**

Initiatives liées à la sensibilisation
de la santé mentale des élèves

Pour directions et directions adjointes d'écoles

**Exemple de collaboration
systémique face à cet outil:**

**Agents de liaison
communautaire**



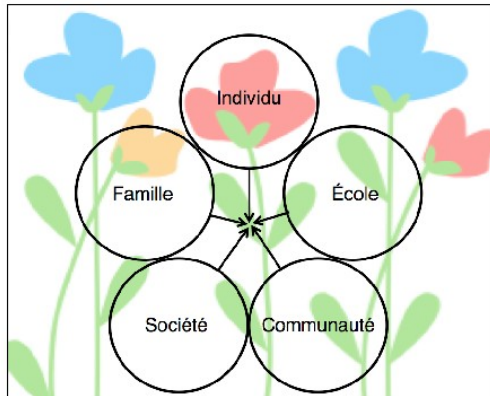
Ressources



Guide de ressources

RÉDUCTION DES RISQUES DU CANNABIS CHEZ LES JEUNES

De la littératie à la consommation responsable : vers une démarche systémique de prévention



Qu'est-ce que PréVenture ?

Le programme PréVenture est une brève intervention ciblée sur la personnalité. Le programme vise à doter les jeunes de compétences en matière d'auto-efficacité et de comportement cognitif pour les aider à faire face aux nombreux défis de développement auxquels beaucoup d'adolescents sont confrontés, tels que le stress scolaire, la pression des pairs, les conflits interpersonnels et le développement de l'identité. Le programme reconnaît l'importance des différences individuelles dans la façon dont les gens interprètent et font face aux différents types de défis de la vie. Pour qu'il soit bref et pertinent sur le plan personnel, le programme est dispensé de manière à cibler la personnalité.

À l'aide du questionnaire SURPS (échelle de profil de risque de consommation de substances), les adolescents admissibles sont mis en correspondance avec le profil de personnalité auquel ils correspondent le mieux. Ensuite, ils participent à deux ateliers de 90 minutes dirigés par des animateurs qualifiés. Les adolescents commencent à comprendre l'impact de leur personnalité sur leur vie. Ils quittent le programme avec les compétences d'adaptation qui correspondent le mieux à leur personnalité et à leur style d'adaptation. Ces compétences permettent aux adolescents de faire de meilleurs choix.



Promouvoir le développement sain des jeunes

Programme de sensibilisation des jeunes au cannabis

Le Programme de sensibilisation des jeunes au cannabis (PSJC) est une initiative nationale gratuite de prévention par l'éducation, financée par Santé Canada et dispensée par le YMC/CA du Grand Toronto dans tout le Canada.

Le programme aux jeunes ainsi qu'aux adultes (parents/soignants) implique dans :

- Informé par les facteurs écosystémiques et la santé
- Les PSJC propose une approche de réduction des risques et ne porte pas de jugement de valeur sur la consommation de cannabis à des fins récréatives. Le programme vise à minimiser les risques associés à la consommation de cannabis en fournissant aux jeunes, et aux adultes qui participent à la vie des jeunes, les informations les plus précises et les plus impartiales.

POUS ?

La plus forte prévalence de la consommation de cannabis pendant l'adolescence est liée à la consommation de cannabis en tant que moyen de gestion du stress, de l'anxiété et de la psychose. Elle peut également entraîner des changements structurels dans le cerveau, ce qui peut influencer la mémoire, la concentration, le sommeil, la gestion des émotions et la prise de décision. La toxicité à la consommation de cannabis chez les jeunes peut varier d'un jeune à l'autre.

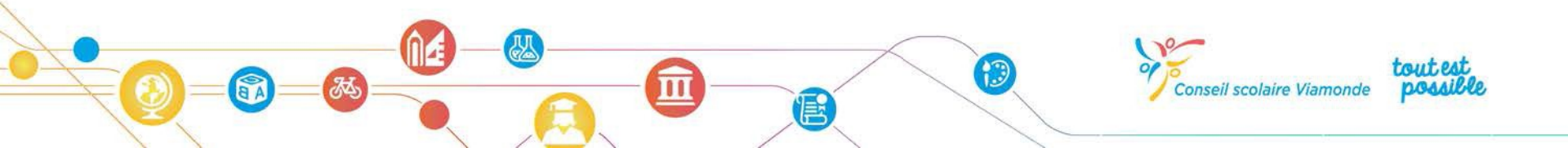
développement sain des jeunes

Le PSJC dans la communauté en faveur du développement sain des jeunes comprend :

- sensibilisation :** Offerte en français et en anglais aux jeunes de 12 à 24 ans, ainsi que pour les adultes et les professionnels de la santé. Le programme est interactif et personnalisé en fonction du niveau de développement, des besoins individuels ou des défis.
- Programme aux jeunes :** Le programme aux jeunes crée un environnement positif pour le développement des jeunes, la promotion de la santé et la réduction des risques liés à la consommation de cannabis.
- Initiatives numériques :** Offertes en français et en anglais, ces initiatives offrent des ressources factuelles en français, y compris des modules éducatifs à consultation autonome, sur la consommation récréative de cannabis et la réduction du mal de tête.
- Comité de partenariat pour la sensibilisation des jeunes au cannabis :** Représente un groupe de professionnels ayant un intérêt commun à faire progresser la pratique professionnelle dans le domaine de la sensibilisation au cannabis, en travaillant en réseau, en apprenant et en partageant des connaissances, en apportant de nouvelles idées, en collaborant et en stimulant l'innovation autour de la sensibilisation des jeunes au cannabis.

Participez au PSJC !

Pour réserver un atelier, accéder à une copie gratuite du questionnaire des jeunes, rejoindre le comité de partenariat du PSJC, collaborer à un projet communautaire ou entrer en contact avec le coordinateur de prévention de la consommation de PSJC dans votre province, visitez : ymcga.ca/ycap



Merci de votre écoute !

Avez-vous des questions !



Qu'en pensez vous?



Micheline Y. Rabet
Leader en santé mentale
rabety@csviamonde.ca

